



**MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES
ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE**

Note conceptuelle sur l'organisation de la semaine de la Diaspora, édition 2017

Le Gouvernement du Burundi est engagé fermement dans un processus de rassemblement et de mobilisation des Burundais de l'étranger pour participer au développement de leur mère-patrie.

A cet effet, depuis quelques années, des campagnes de sensibilisation sont organisées au pays et dans leurs pays d'accueil pour les inciter à investir au pays.

Dans le but de renforcer cette dynamique, une ordonnance N°2014.01/003 du 6 octobre 2013 de Son Excellence le Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale instituant la semaine de la diaspora a été mise en place. La première édition a été organisée du 28 juillet au 2 août 2014 et a connu beaucoup de succès eut égard aux thèmes développés et aux personnalités qui ont pris part à cet évènement. Cette année, elle aura lieu du 1^{er} au 4 août 2017 sous le thème « **Gouvernement du Burundi-Diaspora : Partenariat sûr pour le développement intégral** ». Une Commission ad hoc pour préparer cette Semaine a été désignée.

Plusieurs thèmes seront développés au cours de cette Semaine :

La politique Nationale de la Diaspora : Expériences des autres pays

- ✓ Projet de loi portant relation entre le Gouvernement du Burundi et sa Diaspora ;
- ✓ Les opportunités d'investissement offertes par les institutions étatiques et privées à la Diaspora ;

- ✓ Le transfert des connaissances ;
 - ✓ Les projets réalisés par la Diaspora ;
- Des échanges seront privilégiés pour avoir une compréhension commune sur tous les thèmes.

I. L'objectif global

En organisant cet événement, l'objectif poursuivi est de :

- renforcer le processus de mobilisation de la Diaspora afin d'accroître l'investissement et participer au développement de leur pays.
- Permettre aux opérateurs économiques du pays de présenter leurs produits qui intéressent directement la Diaspora et d'avoir l'occasion de solliciter les partenariats techniques et financiers éventuels.

II. Les objectifs spécifiques

- Créer ou renforcer le lien entre la Diaspora et les opérateurs économiques ;
- Faciliter les contacts entre la diaspora et l'administration ;
- Présenter les mesures incitatives que le Gouvernement accorde à la Diaspora ;
- Echanger ensemble sur la prochaine loi portant relation entre le Gouvernement de la République du Burundi et sa Diaspora ;
- Apprendre l'expérience des pays modèles dans la gestion des questions de la Diaspora ;
- Permettre à la Diaspora de constater la situation économique qui prévaut à l'intérieur du pays lors de l'excursion.

III Programme provisoire des activités

Jour 1 : 1^{er} Août 2017

1° Cérémonies officielles d'ouverture ;

2° Présentation du projet de loi portant relation entre la République du Burundi et sa Diaspora ;

3° Soirée culturelle d'accueil

4°Visite des stands

Jour 2 : le 2 août 2017

Présentations des thèmes

Jour 3 : le 3 août 2017

Présentations des thèmes

Visite des stands

Jour 4 : le 04 août 2017

Excursion à l'intérieur du pays

Pendant le déroulement des activités de la Semaine de la diaspora, en plus des exposés, il est prévu des stands pour ceux qui voudraient bien faire la promotion de leurs produits.

IV Participants

1°Les hautes autorités du pays ;

2°Les Représentants des missions diplomatiques et consulaires accréditées au Burundi ;

3° Les Organisations Internationales partenaires ;

3°Les opérateurs économiques ;

4° Les membres et les anciens membres de la Diaspora ;

5°Les associations intéressées par la question de la Diaspora ;

Le programme définitif et détaillé vous sera communiqué au moment opportun.